



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 4 juin 2020

RELANCE DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE : LE GOUVERNEMENT ENGAGE 550 M€ DANS L'INNOVATION INDUSTRIELLE ET LA RECHERCHE

En complément des mesures de soutien aux entreprises et aux organismes de recherche mises en place pendant les premières semaines de la crise, l'Etat mobilise plusieurs dispositifs du Programme d'investissements d'avenir (PIA) pour appuyer la reprise économique. Ce sont ainsi 550 millions d'euros qui sont engagés pour soutenir la transformation de l'appareil productif et développer de nouvelles solutions pour l'industrie et la transition énergétique.



Alors que la crise sanitaire a souligné le besoin d'appui à la R&D des industriels pour leur permettre de développer des modèles plus résilients, **le Gouvernement engage 100 millions d'euros en soutien à l'innovation des filières industrielles** sous forme d'aides aux projets de recherche et développement structurants pour la compétitivité (PSPC). Il entend ainsi **accélérer des innovations collaboratives de rupture** associant PME, grands groupes et laboratoires **au service d'objectifs industriels prometteurs dans toutes les filières**. C'est le cas par exemple en matière de santé avec le développement de dispositifs médicaux améliorant le traitement des diabétiques par insuline (projet Mellidem) ou dans le domaine technologique avec le soutien à une plateforme d'apprentissage automatique et de mise en œuvre d'algorithmes d'IA (projet AIDA).

Pour **Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances :
« *Les crises se caractérisent souvent par une diminution des budgets de R&D et d'innovation car les acteurs publics et privés sont incités à économiser et parer au plus pressé. Au contraire, nous estimons que c'est en mobilisant tous les talents et les ressources disponibles en matière d'innovation que nous pourrions relancer notre industrie et accélérer sa transformation pour la rendre plus verte, plus numérique et plus compétitive. Avec ces 100 millions d'euros nous accompagnons le développement de nouveaux produits ou services dans les entreprises pour faciliter leur rebond.* ».

En parallèle, **les instituts de recherche technologique (IRT) et pour la transition énergétique (ITE)**, organismes partenariaux qui réunissent industriels et acteurs de la recherche publique autour de projets de recherche et développement, bénéficieront d'une nouvelle tranche de financements pluriannuels pour **près de 320 millions d'euros jusqu'en 2023, auxquels pourront s'ajouter plus de 130 millions d'euros jusqu'en 2025** en fonction des engagements des partenaires. Le Gouvernement entend ainsi soutenir dans la durée les entreprises dans leurs efforts de recherche au moment où leur situation financière pourrait remettre en question certains projets indispensables à la compétitivité de long terme de secteurs stratégiques pour notre économie (énergies renouvelables, technologies numériques, nanoélectronique, aéronautique, microbiologie, matériaux, etc.)

Pour **Frédérique Vidal**, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation :
« *Nous sommes à un moment où il est particulièrement important d'investir dans la recherche et l'innovation, comme vecteur de relance, de construction de notre futur commun et de compétitivité de nos filières industrielles. Grâce à l'investissement de 450 millions d'euros de l'Etat en faveur des Instituts de recherche technologique et des Instituts pour la transition énergétique, acteurs de la recherche technologique partenariale qui travaillent en synergie avec la recherche publique, nos entreprises pourront se projeter vers l'avenir avec des ambitions renouvelées et engager notre économie sur le chemin de la résilience et de la durabilité.* ».

Pour Élisabeth Borne, ministre de la Transition écologique et solidaire : « *Les instituts pour la transition énergétique permettent de réunir l'excellence de la recherche publique et privée autour d'enjeux clés de la transition énergétique et écologique comme les cellules photovoltaïques ou la ville de demain. La poursuite des travaux permet de rentrer dans une phase de mise en œuvre pour préparer un pré-déploiement de ces solutions innovantes.* ».

ANNEXE : NOUVEAUX FINANCEMENTS POUR LES IRT ET LES ITE

Institut	Domaine d'activité	Tranche ferme 2021-2023 (M€)
B-COM	Technologies numériques	23
BIOASTER	Microbiologie et maladies infectieuses	23
JULES VERNE	Energies renouvelables	35
M2P	Matériaux, métallurgie et procédés	22
NANOelec	Nanoélectronique	43
RAILENIUM	Systèmes ferroviaires	33
SAINT EXUPERY	Aéronautique, espace et systèmes embarqués	41
SYSTEMX	Ingénierie numérique des systèmes du futur	25
IPVF	Photovoltaïque	10
SUPERGRID	Réseaux électriques	3
VEDECOM	Mobilité durable	21
FEM	Energies marines renouvelables	8
EFFICACITY	Ville durable	6
NOBATEK/INEF4	Bâtiment durable	8
INES.2S	Energie solaire	15

Contacts presse

Secrétariat général pour l'investissement
Lucas Tourny – 06 60 78 46 57
lucas.tourny@pm.gouv.fr

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher
01 53 18 44 38
presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet d'Elisabeth Borne
Ministre de la Transition écologique et solidaire
01 40 81 78 31
secretariat.communication@ecologique-solidaire.gouv.fr

Cabinet de Frédérique Vidal
Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche
et de l'Innovation
01 55 55 99 12 / 86 90
presse-mesri@recherche.gouv.fr